

Image not found or type unknown



femme seule malade en france

Par **aihar**, le **16/03/2013** à **14:27**

aujourd'hui ma fille malade en france dans un centre de psychiatrie generale a hericourt franch comte son pere a eu son visa maintenant il est en france est ce qu'il peut rester un temps avec elle lorsqu'elle sort de l'hôpital est ce qu'il a le droit de lui porter compagnie le temps de s'habituer merci infiniment